

Suite à la sélection de 21 appels à projets dans le cadre du programme Urbact III (voir Ondes urbaines du 30 septembre), les candidats retenus disposent d'un semestre pour trouver d'autres partenaires. En septembre dernier, ont également été lancés les appels à projets dans le cadre du programme Horizon 2020, pour des villes durables et intelligentes. Villes de France reste à la disponibilité de tout adhérent souhaitant un complément d'information.

Urbact III : des opportunités pour toutes les villes selon leur profil

Parmi les projets retenus, certains pourraient particulièrement bénéficier aux villes françaises et non seulement aux métropoles:

- **Agriculture** : le programme Agri-urban invite ainsi à repenser la production agroalimentaire dans les petites et moyennes villes à la lumière de nouvelles tendances résultant en de nouvelles opportunités pour le marché du travail, le développement des PME et la jonction entre urbain et rural (**contact : mairie de Baena (Espagne)**).

- **Migration** : le programme Arrival cities qui concerne la gestion d'un changement rapide dans la structure de la population et les interactions entre les individuels et les groupes sociaux dans les villes, cela en relation avec la croissance de la population migrante (**contact : mairie d'Amadora (PT)**).

- **Innovation et citoyenneté** : le programme BSInno qui vise à améliorer la capacité des administrations publiques à booster l'innovation sociale des écosystèmes à travers la participation, l'innovation ouverte (ou distribuée) et l'entrepreneuriat (**contact : mairie de Gdansk (PL)**).

- **Renforcement des centres villes** : le programme CityCentre Doctor qui permet d'apporter l'innovation dans les centres des petites villes pour garder les coutumes locales, attirer des investisseurs et créer de l'emploi (**contact : mairie de Sopron (HU)**).

- **Urbaniser les frontières des villes** : le programme Growth by Reconversion qui a pour objectif d'augmenter la densité aux frontières des villes au lieu d'étendre le territoire urbain en dévoilant de nouveaux plans urbains, processus, instruments et partenariat (**contact : mairie d'Antwerp (AT)**).

- **Développer les commerces** : le programme RetailLink afin de cultiver/encourager la revitalisation du secteur de la vente au détail dans les villes de tailles moyennes au travers de stratégies innovantes de vente au détail qui amélioreront la compétitivité des petits commerces et des indépendants de la vente au détail (**contact : mairie de Baena Igualada (ES)**).

- **Numérique** : le programme TechTown qui se concentre sur les petites et moyennes collectivités via l'étude des manières de maximiser le potentiel de création d'emplois de l'économie digitale et des manières dont les entreprises peuvent accéder aux compétences digitales nécessaires à la croissance et la compétitivité (**contact : mairie de Barnsley (UK)**).

Pour rappel : le programme Urbact vise à structurer des réseaux transnationaux afin de renforcer des capacités locales et de capitaliser et disséminer connaissances et bonnes pratiques. Chaque réseau bénéficiera d'un soutien financier (entre 0,6 et 0,75 million d'euros selon le nombre de partenaire) mais aussi d'un appui en termes de méthodologie, d'expertise et de formation.

Horizon 2020 : des appels à projets pour des villes durables et intelligentes

Les [appels à projets 2016 pour des villes durables et intelligentes](#) (pages 104-123) sont ouverts.

Sélection de « villes phares » pour les secteurs énergie et transport

L'appel SSC1 (smart and sustainable cities) concerne des solutions durables, efficaces économiquement et possibles à répliquer à l'échelle d'un quartier, pour des problématiques à l'intersection des secteurs de l'énergie et du transport, sur la base des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Des « villes-phares » seront sélectionnées dans toute l'Europe sur des projets comme des logements intelligents, des solutions de stockage d'énergie ou encore l'usage des dernières technologies pour des plateformes et infrastructures. Ne finançant pas les coûts de constructions ou d'achats, l'appel finance les coûts portant sur les aspects innovants des démarches de la ville, pour devenir ville intelligente. L'appel se base sur un instrument appelé « action innovante » et financera donc la totalité du projet pour les villes.

Un premier appel sera ouvert entre le 8 décembre 2015 et le 5 avril 2016 avec un budget de 60 millions, et un second entre le 4 octobre 2016 et le 14 février 2017, avec un budget de 71,50 millions. Les projets devront impliquer au moins trois « villes phares » et au moins trois villes qui suivent (toutes provenant de différents Etats-membres ou pays associés). Chaque « ville phare » doit avoir un plan d'action d'énergie durable, évalué positivement par la Convention des Maires.

Solutions inspirées de la nature pour des villes durables

L'appel SSC2 porte sur des solutions inspirées de la nature pour des projets de ville durable. Les projets bénéficiaires seront par principe participants au projet de recherche Open data du programme Horizon 2020. Une partie de cet appel porte sur les solutions de résilience des villes en termes d'eau et de climat, ainsi que de régénération urbaine inclusive. Les appels SCC3 et SCC4 concernent respectivement le développement d'outils de gouvernance et de modèles de financement d'une part, et des projets d'urbanisation durable pour le second. Ces appels ouvriront le 10 novembre jusqu'au 8 mars 2016. Un second appel sera effectué entre le 8 novembre 2016 et le 7 mars 2017 pour le SCC2. Chaque projet devra impliquer au moins deux villes leaders et au moins trois villes qui suivent.